

# PRISSME

## Parcours Responsables Individualisés Santé Social Menant à l'Emploi

### Public concerné

Etre bénéficiaire du RSA ou de l'ASS.

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et communication orale.

Accepter le travail en groupe.

Spécifiquement : avoir des difficultés de construction de projets professionnels pour des problématiques physiques ou psychologiques, particulièrement limité dans l'accès aux dispositifs de santé, l'accès aux soins, la sociabilisation, les addictions, l'isolement ...

Avoir un projet professionnel défini et appartenant aux 11 secteurs d'activité des services abordés dans l'action.

### Objectifs

Développer des compétences psycho-sociales pour l'émergence d'une démarche personnelle et responsable d'insertion sanitaire et/ou professionnelle en posant les bases d'une possibilité de changement.

Se situer dans un environnement professionnel des services.

Savoir s'adapter et répondre au marché de l'emploi.

Développer son employabilité et s'intégrer durablement dans les métiers.

### Le centre permanent

Il est opérationnel du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019, deux premiers entretiens d'accueil et de diagnostic sont initiés dès réception de la fiche de prescription.

Le parcours moyen sur le format **Santé Social** se déroule sur une période de 6 mois pour une durée de 173 heures, Il comprend à minima huit regroupements par mois en ateliers, deux entretiens de suivi par mois, une évaluation médico-professionnelle, des immersions en entreprise non systématique.

Le parcours moyen sur le format **Socio-pro** se déroule sur une période de 6 mois pour une durée de 169 heures, Il comprend à minima douze entretiens, quinze regroupements en ateliers de 3h, trois plateaux de deux jours consécutifs et deux immersions en entreprise

6 ateliers d'accompagnement

- **Education Santé** : une appropriation de comportements et des réponses sur les questions de la santé de manière générale une orientation sur des aspects plus précis ou spécifiques de l'ergonomie.
- **Bien-être** : des apports théoriques et pratiques pour l'acquisition des astuces et techniques relatives à l'entretien du corps physique ou psychique.
- **Expression** : Emergence de l'expression sous différentes formes afin de rompre un isolement souvent installé générateur de mal être et parfois de conduite à risque.
- **JOB (Jardinage-Ouvrage-Bricolage)** : espace de liaison à la terre et aux autres au travers d'activités de jardinage, d'ouvrages, de décoration, de recyclage et de bricolage sur des matériaux doux et nobles.
- **Mobilité** : Sensibilisation à la mobilité par des exercices théoriques et pratiques sur la connaissance des réseaux de transports traditionnels et alternatifs. Découverte d'un déplacement autonome par des mises en pratique de terrain.
- **Entreprise** : Connaissance et approche de l'entreprise par des enquêtes métiers. Les immersions en entreprise ne sont pas systématiques et concernent les personnes les plus disposées et mobiles dans leurs parcours.

### Informations complémentaires

ACPM – « L'Observatoire » 146 avenue du Maréchal Foch - 83000 Toulon

ACPM – 570 Chemin Franca les Côtes du Plan – 83190 Ollioules

ACPM – 166 Chemin du Fort St Elme – 83500 La Seyne sur mer

Lignes dédiées : **Santé-Social - 06 26 89 51 61**

**Socio-Pro - 07 78 21 53 97**

Bénéficiaires – 04 94 63 73 94 ☎ : [prissme@acpm.eu](mailto:prissme@acpm.eu)